

LES HABITS DU SEIGNEUR DE CAP-SAINT-MICHEL



RAPPORT DE RECHERCHE

Gilbert Desmarais
Hiver 2025

INTRODUCTION

L'histoire du costume sous le Régime français est particulièrement intéressante. Très variés et codifiés, les vêtements étaient à la fois utilitaires et chargés de symboles. Dans leurs bagages, les Français immigrant vers la Nouvelle-France ont apporté leurs styles vestimentaires. En effet, le Français, et plus tard le Canadien, continue de majoritairement s'habiller "à la française"¹. Plusieurs de ces éléments étaient mal adaptés à l'environnement nord-américain² et ont été remplacé par des articles provenant des marins et des Autochtones. Ainsi, apparaîtra le costume "à la canadienne"³. Dans certaines occasions, la tuque prenait la place du chapeau, le capot celle du justaucorps et les mocassins celle des souliers français.

Quelle serait la tenue d'un seigneur de la fin du XVIIe siècle comme Michel Messier? La réponse n'est pas unique et dépend de la situation où il se trouve. Par exemple, pour les grandes occasions (baptêmes, mariages, funérailles, plantation du Mai, ...), il est fort probable qu'il porterait un habit chic "à la française". Dans la vie de tous les jours, il s'habillerait de façon plus sobre et utilitaire. Et, s'il est en expédition contre les Iroquois, il aurait normalement une tenue confortable pour voyager dans les bois et en canot.

Donc, ce sont trois ensembles qui ont été retenus pour représenter la garde-robe de Michel Messier et je laisse l'organisation décider lequel (ou lesquels) choisir selon leurs intérêts et priorités.

Illustrations de la page-couverture : GIFFART, Pierre, *L'Art militaire françois pour l'infanterie ...*, 1696, figure 1, page 1 et détail d'un dessin de Francis Back de miliciens canadiens entre 1700 et 1760 (CHARTRAND, René, *Le Patrimoine militaire canadien D'Hier à aujourd'hui*, tome 1 1000-1754, Art Global, Montréal, 1993, p. 155.).

¹ Robert-Lionel Séguin, *Le Costume civil en Nouvelle-France*, Musée national du Canada, Ottawa, 1968, p. 459 et Robert-Lionel Séguin, *La Civilisation traditionnelle de l'"habitant" aux 17e et 18e siècles Fonds matériel*, Fides, Montréal, 1973, p. 1.

² Yves Landry et als., *Pour le Christ et le Roi La Vie au temps des premiers Montréalais*, Libre Expression et Art Global, Montréal, 1992, p. 123.

³ Yves Landry et als., *op. cit.*, p. 158.

I. TENUE CHIC

C'est la tenue d'un seigneur pour les grandes occasions. Le seigneur est un homme important et il est souvent présent aux événements majeurs tel que les baptêmes et mariages. Dans ces circonstances, il se doit d'être chic pour affirmer son rang en portant une tenue "à la française". La tenue de base "à la française" demeurera relativement stable entre 1650 et 1750. En effet, le costume masculin se résume habituellement à :

- souliers français
- bas
- culotte
- chemise
- justaucorps
- chapeau
- cravate⁴

Les plus fortunés avaient aussi des vestes ou gilets⁵.

Les couleurs des tissus sont assez limitées⁶. Habituellement, même chez les riches, les couleurs sont rares et ils portaient beaucoup de tons sobres. Les sept couleurs les plus fréquentes sont :

- blanc
- gris-blanc
- gris
- noir
- brun
- rouge
- bleu⁷

À noter que les tenues essayaient souvent d'avoir la même couleur (et tissus si possible) pour les bas, la culotte, la veste et le justaucorps. Ceci n'est pas obligatoire et les couleurs peuvent aussi être agencées. Je laisse l'organisation et le tailleur choisir la ou les couleur(s) de la tenue.

A. PIEDS

La meilleure option est des souliers français⁸ en cuir brun ou noir. Ceux-ci peuvent être fermés par une boucle métallique ou un lacet de cuir. À la fin du XVIIe siècle, les souliers ont un talon assez important.

⁴ Robert-Lionel Séguin, *Le Costume civil en Nouvelle-France*, op. cit., p. 465; Robert-Lionel Séguin, *La Civilisation traditionnelle de l'habitant aux 17e et 18e siècles Fonds matériel*, op. cit., p. 23; Bernard Audet, *Le Costume paysan dans la région de Québec au XVIIe siècle Île d'Orléans*, Leméac, Ottawa, 1980, p. 34; et, Yves Landry et als., op. cit., p. 119 et 162.

⁵ Yves Landry et als., op. cit., p. 162.

⁶ Ibid., p. 122.

⁷ Robert-Lionel Séguin, *La Civilisation traditionnelle de l'habitant aux 17e et 18e siècles Fonds matériel*, op. cit., p. 23, 24, 25, 70, 80 et 123 et Bernard Audet, op. cit., p. 41, 46 et 47.

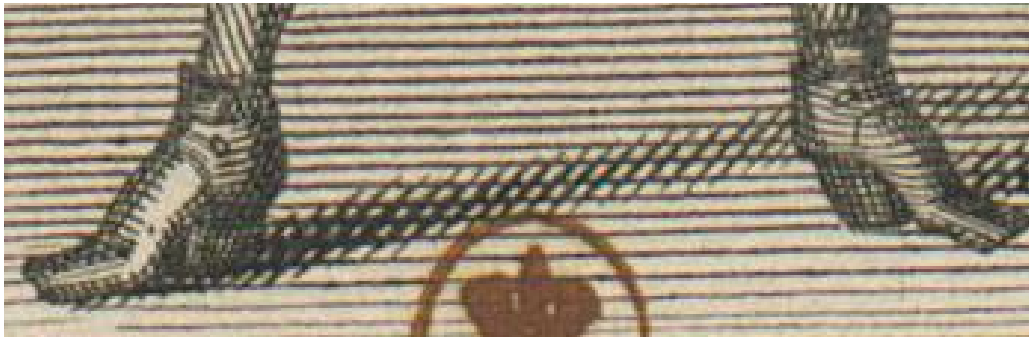


Illustration 1. Détail de GIFFART, Pierre, *L'Art militaire françois pour l'infanterie ...*, 1696, figure 1, page 1.

À noter que ces éléments pourraient être remplacés par des souliers de cuir moderne mais discrets pour des raisons de confort, budget et d'hygiène.

B. JAMBES

Pour couvrir les jambes, il faut une paire de bas de laine⁹ ou de soie¹⁰. Ils peuvent être des sept couleurs les plus populaires¹¹ mais il est préférable qu'ils soient agencés à l'habit. Pour tenir les bas en place, il est recommandé de porter des jarretières (voir I. F.). La mode à l'époque était de les porter par-dessus les jambes de la culotte et les rouler au-dessus du genou.

⁸ Robert-Lionel Séguin, *Le Costume civil en Nouvelle-France*, op. cit., p. 470; Robert-Lionel Séguin, *La Civilisation traditionnelle de l'"habitant" aux 17e et 18e siècles Fonds matériel*, op. cit., p. 153; et, Yves Landry et als., op. cit., p. 122.

⁹ Robert-Lionel Séguin, *Le Costume civil en Nouvelle-France*, op. cit., p. 465; Robert-Lionel Séguin, *La Civilisation traditionnelle de l'"habitant" aux 17e et 18e siècles Fonds matériel*, op. cit., p. 23; et, Bernard Audet, op. cit., p. 34.

¹⁰ Yves Landry et als., op. cit., p. 206.

¹¹ Robert-Lionel Séguin, *La Civilisation traditionnelle de l'"habitant" aux 17e et 18e siècles Fonds matériel*, op. cit., p. 25.



Illustration 2. Bas (BOUDRIOT, Jean et Michel PETARD, *Marine royale XVIIe-XVIIIe siècles Uniformes Equipement Armement*, Paris, Jean Boudriot, 2003, p. 238 et 239.)

C. BAS DU CORPS

La culotte en laine demeure le standard pour la majorité des hommes à la fin du XVIIe siècle¹². Elle peut être des sept couleurs standards et agencée à l'habit¹³. Elle remplaçait le haut de chausse porté vers 1650.

¹² Robert-Lionel Séguin, *Le Costume civil en Nouvelle-France*, op. cit., p. 465; Robert-Lionel Séguin, *La Civilisation traditionnelle de l'"habitant" aux 17e et 18e siècles Fonds matériel*, op. cit., p. 23; et, Bernard Audet, op. cit., p. 34.

¹³ Robert-Lionel Séguin, *La Civilisation traditionnelle de l'"habitant" aux 17e et 18e siècles Fonds matériel*, op. cit., p. 70.

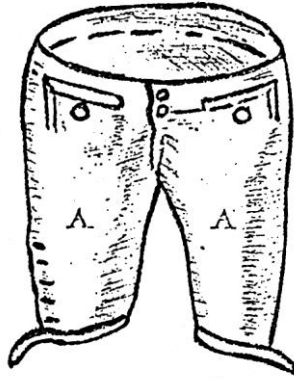


Illustration 3. Culotte selon Diderot. (LA GRENADE, Monique, *Le costume civil à Louisbourg au XVIIIe siècle*, mémoire de maîtrise en histoire à l'Université de Montréal, juillet 1974, appendice 9.)

D. HAUT DU CORPS

Le vêtement de base est la chemise¹⁴. Celle-ci est habituellement en toile de lin¹⁵ (coton et mélange de lin coton acceptables) et blanche¹⁶. Une chemise ordinaire serait bonne mais une chemise garnie avec jabot et manchettes¹⁷ serait mieux pour être chic.

¹⁴ Robert-Lionel Séguin, *Le Costume civil en Nouvelle-France*, op. cit., p. 465; Robert-Lionel Séguin, *La Civilisation traditionnelle de l'habitant aux 17e et 18e siècles Fonds matériel*, op. cit., p. 23; et, Bernard Audet, op. cit., p. 34.

¹⁵ Bernard Audet, op. cit., p. 44.

¹⁶ Robert-Lionel Séguin, *La Civilisation traditionnelle de l'habitant aux 17e et 18e siècles Fonds matériel*, op. cit., p. 60.

¹⁷ *Ibid.*, p. 105.

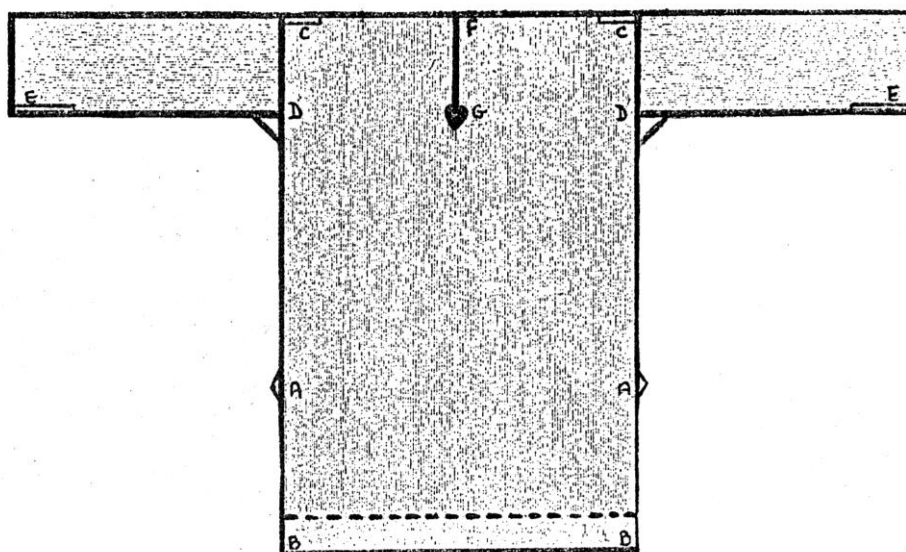


Illustration 4. Chemise d'homme selon Diderot. (LA GRENADE, Monique, *Le costume civil à Louisbourg au XVIIIe siècle*, mémoire de maîtrise en histoire à l'Université de Montréal, juillet 1974, appendice 2.)

Comme vêtement intermédiaire, les hommes portaient souvent une veste ou un gilet¹⁸. Il est préférable que sa couleur s'agence avec celle de l'habit¹⁹ et qu'il soit en laine. À noter que cet article est facultatif car il peut faire très chaud en portant la veste et le justaucorps en même temps en été ou à l'intérieur.

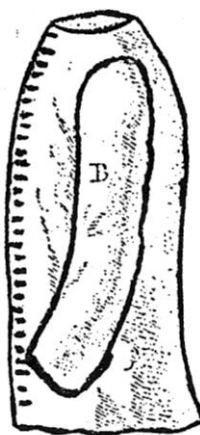


Illustration 5. Gilet selon Diderot. (LA GRENADE, Monique, *Le costume civil à Louisbourg au XVIIIe siècle*, mémoire de maîtrise en histoire à l'Université de Montréal, juillet 1974, appendice 11)

¹⁸ Robert-Lionel Séguin, *Le Costume civil en Nouvelle-France*, op. cit., p. 465 et Bernard Audet, op. cit., p. 34.

¹⁹ Bernard Audet, op. cit., p. 46 et 47.

L'habit est complété par le justaucorps qui peut être décoré de diverses passementeries comme des galons et aiguillettes pour démontrer la richesse de celui qui le porte²⁰. Sa coupe est différente de celui des années 1750 mais il y a quelques exemples de la période de Louis XIV qui sont demeurés et pourraient servir de modèles pour ajuster le patron²¹.



Illustration 6. Justaucorps de la période de Louis XIV (Musée royal de l'armée suédoise, Stockholm).

²⁰ Robert-Lionel Séguin, *La Civilisation traditionnelle de l'"habitant" aux 17e et 18e siècles Fonds matériel*, op. cit., p. 23 et Yves Landry et als., op. cit., p. 206.

²¹ Le musée royal de l'armée suédoise de Stockholm en a quatre exemplaires et Francis Back en présente un autre dans son article "Un justaucorps du règne de Louis XIV" (*Cap-aux-Diamants*, no. 5, automne 1998, p. 54 et 55.). L'article est disponible sur la base de données *Érudit*.

E. COIFFURES

Les gens n'allaient pas tête nue à l'époque alors il faut un chapeau²². Il devrait être en feutre et de couleur noire, brune ou grise²³.



Illustration 7. Détail de GIFFART, Pierre, *L'Art militaire françois pour l'infanterie ...*, 1696, figure 5, page 9.

Le chapeau peut aussi être décoré d'un galon ou d'un plumet.



Illustration 8. Détail de GIFFART, Pierre, *L'Art militaire françois pour l'infanterie ...*, 1696, figure 2, page 3.

F. ACCESSOIRES VESTIMENTAIRES

Tel que dit en I.B., les bas ont besoin de jarretières de cuir à boucle²⁴, en laine²⁵ ou en soie²⁶ pour être maintenus en place.

²² Bernard Audet., *op. cit.*, p. 34 et Yves Landry et als., *op. cit.*, p. 120.

²³ Robert-Lionel Séguin, *La Civilisation traditionnelle de l'"habitant" aux 17e et 18e siècles Fonds matériel*, *op. cit.*, p. 134.

²⁴ *Ibid.*, p. 91.

²⁵ Robert-Lionel Séguin, *Le Costume civil en Nouvelle-France*, *op. cit.*, p. 486 et Robert-Lionel Séguin, *La Civilisation traditionnelle de l'"habitant" aux 17e et 18e siècles Fonds matériel*, *op. cit.*, p. 91.

Autour du cou, pour couvrir le col de la chemise, les hommes portaient une cravate²⁷. Elle doit être blanche et faite en lin (coton et mélange de lin et coton acceptables) ou noire en taffetas²⁸. À noter que la mode à l'époque était de la porter "à la Steinkerque" (une célèbre bataille de Louis XIV) en la nouant simplement devant le cou et en passant une des extrémités dans une boutonnière du justaucorps.



Illustration 9. Détail de GIFFART, Pierre, *L'Art militaire françois pour l'infanterie ...*, 1696, figure 1, page 1.



Illustration 10. Détail de GIFFART, Pierre, *L'Art militaire françois pour l'infanterie ...*, 1696, figure 5, page 9.

²⁶ Robert-Lionel Séguin, *Le Costume civil en Nouvelle-France*, op. cit., p. 486 et Robert-Lionel Séguin, *La Civilisation traditionnelle de l'"habitant" aux 17e et 18e siècles Fonds matériel*, op. cit., p. 91.

²⁷ Robert-Lionel Séguin, *Le Costume civil en Nouvelle-France*, op. cit., p. 465; Bernard Audet, op. cit., p. 34; et, Yves Landry et als., op. cit., p. 122.

²⁸ Robert-Lionel Séguin, *La Civilisation traditionnelle de l'"habitant" aux 17e et 18e siècles Fonds matériel*, op. cit., p. 68.

À noter que d'autres éléments pourraient éventuellement se rajouter à cette tenue (canne, manteau, manchon, ...) mais ils n'ont pas été jugés prioritaires à ce niveau. C'est le cas aussi de la perruque qui faisait partie de la garde-robe des gens aisés même dans la colonie canadienne²⁹ mais elle n'a pas été retenue pour des raisons de confort et d'hygiène.



Illustration 11. ANONYME, *Officier en manteau*, 1690, collection Anne S. K. Brown, Brown University (Rhode Island).

G. ARMEMENT

Le seigneur a le droit de porter l'épée pour démontrer son rang³⁰ alors je recommande le port d'une épée du modèle "à la mousquetaire". C'est le modèle le plus répandu à l'époque³¹.

²⁹ Yves Landry et *als.*, *op. cit.*, p. 206 et 228.

³⁰ Yves Landry et *als.*, *op. cit.*, p. 215 et René Chartrand, *Le Patrimoine militaire canadien D'Hier à aujourd'hui*, tome 1 1000-1754, Art Global, Montréal, 1993, p. 154.

³¹ François Bonnefoy, *Les Armes de guerre portatives en France du début du règne de Louis XIV à la veille de la Révolution (1660-1789) de l'Indépendance à la Primauté*, Librairie de l'Inde, tome 1, Paris, 1991, p. 31.



Illustration 12. Épée de soldat français des années 1680 à 1750. (PETARD, Michel, *Équipements militaires de 1600 à 1870*, tome II, de 1750 à 1789, Paris, Michel Pétard, 1984, p. 41.)

Pour la porter, un ceinturon de cuir brun ou blanc serait préférable car plus répandu que le baudrier³².



Illustration 12. Détail d'un dessin de Francis Back de miliciens canadiens entre 1700 et 1760 (CHARTRAND, René, *Le Patrimoine militaire canadien D'Hier à aujourd'hui*, tome 1 1000-1754, Art Global, Montréal, 1993, p. 155.).

II. TENUE RURALE

C'est la tenue d'un seigneur sur sa terre pour les journées ordinaires. Elle est plus décontractée que la tenue chic et a des éléments "à la française" de cette dernière mais pourrait aussi avoir des articles "à la canadienne".

A. PIEDS

Par rapport aux souliers français, la situation est similaire à I.A.

³² Robert-Lionel Séguin, *Le Costume civil en Nouvelle-France*, op. cit., p. 465 et Robert-Lionel Séguin, *La Civilisation traditionnelle de l'"habitant" aux 17e et 18e siècles Fonds matériel*, op. cit., p. 56 et 58.

De plus, il serait possible de porter d'autres types de chaussures avec cet ensemble tels que des mocassins³³, des souliers de boeuf ou des sabots de bois.

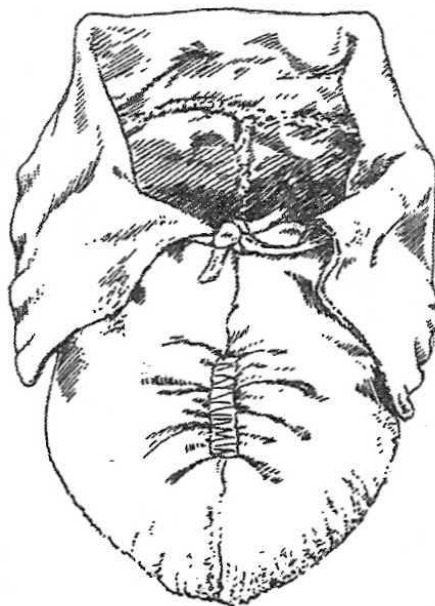


Illustration 13. Dessin de François Girard. (LABERGE, Marc, *Affiquets, matachias et vermillon Ethnographie illustrée des Algonquiens du nord-est de l'Amérique aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècle*, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, 1998, p. 105.)

B. JAMBES

Pour les jambes, il faut des bas de laine d'une couleur agencée à l'habit.

C. BAS DU CORPS

Similaire à I.C.

D. HAUT DU CORPS

Pour la chemise et la veste, similaire à I.D quoiqu'une chemise ordinaire serait préférable à une chemise garnie.

Pour le justaucorps, choisir une couleur sobre telle que le noir, le gris ou brun sans décoration supplémentaire.

³³ Robert-Lionel Séguin, *La Civilisation traditionnelle de l'"habitant" aux 17e et 18e siècles Fonds matériel*, op. cit., p. 1.

À noter que le justaucorps peut être remplacé par un capot de laine. La meilleure couleur est le bleu³⁴ mais il peut aussi être des couleurs standards et même vert³⁵. Il est possible d'agencer la couleur du capot au reste de la tenue³⁶.



Illustration 14. Détail de *Canadiens en raquette allant en guerre sur la neige* attribué à I. B. Scotin, 1722, BAC (Ottawa).

³⁴ Yves Landry et als., *op. cit.*, p. 158.

³⁵ Robert-Lionel Séguin, *La Civilisation traditionnelle de l'habitant aux 17e et 18e siècles Fonds matériel*, *op. cit.*, p. 44; Bernard Audet, *op. cit.*, p. 37 et 47; et, Yves Landry et als., *op. cit.*, p. 122.

³⁶ Bernard Audet, *op. cit.*, p. 47.



Illustration 15. Détail de l'ex-voto de l'église Notre-Dame-de-Liesse (Bas-Saint-Laurent), vers 1745.

E. COIFFURES

Pour le chapeau, similaire à I.E.

À noter que le chapeau peut être remplacé par une tuque de laine tricotée³⁷. La meilleure couleur est le rouge³⁸ mais elle peut aussi être blanche³⁹.

³⁷ Il existe des patrons pour tricoter des tuques basées sur des artefacts provenant de sites historiques comme l'épave du Machault, Louisbourg et Red Bay.

³⁸ Robert-Lionel Séguin, *La Civilisation traditionnelle de l'"habitant" aux 17e et 18e siècles Fonds matériel*, op. cit., p. 143 et Yves Landry et als., op. cit., p. 122.

³⁹ Robert-Lionel Séguin, *La Civilisation traditionnelle de l'"habitant" aux 17e et 18e siècles Fonds matériel*, op. cit., p. 129.



Illustration 16. Détail d'un dessin de Francis Back (BACK, Francis, "S'habiller à la canadienne", *Cap-aux-Diamants*, no. 24, 1991, p. 39.).

F. ACCESSOIRES VESTIMENTAIRES

Pour les jarretières et la cravate, similaire à I.F.

À noter que la cravate peut être remplacée par un mouchoir de col en lin blanc (coton ou mélange de lin et coton acceptables)⁴⁰.

Si le capot a été choisi au lieu du justaucorps, il faut une ceinture de laine pour le tenir fermé⁴¹. La meilleure couleur est le rouge⁴² mais elle peut aussi être brune, noire, grise ou verte⁴³.

⁴⁰ Yves Landry et als., *op. cit.*, p. 122.

⁴¹ Robert-Lionel Séguin, *Le Costume civil en Nouvelle-France*, *op. cit.*, p. 465 et Yves Landry et als., *op. cit.*, p. 122 et 158.

⁴² Robert-Lionel Séguin, *Le Costume civil en Nouvelle-France*, *op. cit.*, p. 485.

⁴³ Robert-Lionel Séguin, *Le Costume civil en Nouvelle-France*, *op. cit.*, p. 486; Robert-Lionel Séguin, *La Civilisation traditionnelle de l'"habitant" aux 17e et 18e siècles Fonds matériel*, *op. cit.*, p. 53; Bernard Audet, *op. cit.*, p. 48; et, Francis Back, "S'habiller à la canadienne", *Cap-aux-Diamants*, no. 24, 1991, p. 40.

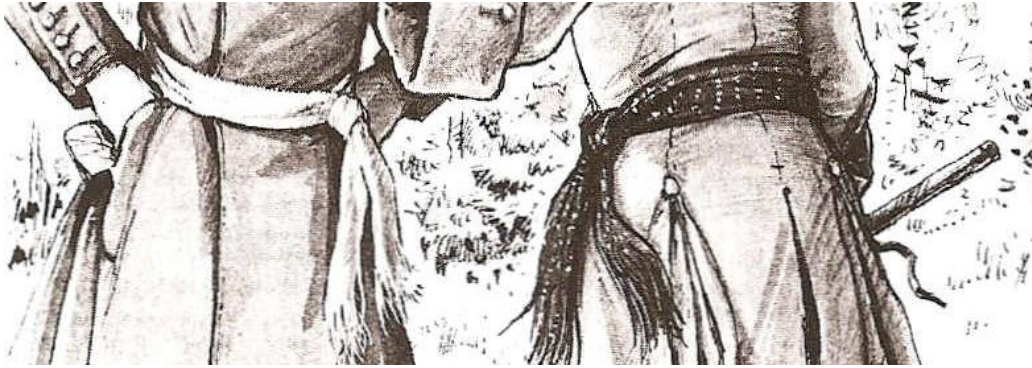


Illustration 17. Détail d'un dessin de Francis Back (BACK, Francis, "S'habiller à la canadienne", *Cap-aux-Diamants*, no. 24, 1991, p. 39.).

G. ARMEMENT

Similaire à I.G.

III. TENUE D'EXPÉDITION

Ce sont les vêtements qu'il aurait porté lors des raids contre les Iroquois auxquels il a participé. Ceci est s'habiller "à la canadienne" et sert à la fois pour se déplacer confortablement sur les sentiers et les rivières mais aussi pour être au chaud en hiver.

A. PIEDS

Similaire à II.A.

B. JAMBES

Pour les bas, similaire à II.B.

Pour protéger les jambes en expédition, les gens portaient des mitasses⁴⁴. Ce sont des jambières qui couvrent du talon à au-dessus du genou. Faites en laine, elles étaient retenues sous le genou par des jarretières en laine (voir III. F.). La meilleure couleur est le rouge mais elles peuvent aussi être bleues, blanches ou grises⁴⁵. Il est préférable d'avoir un cordon ou une petite ceinture de cuir à la taille sur la chemise, pour attacher les mitasses avec un lacet de cuir ou une ruban de laine.

⁴⁴ Yves Landry et *als.*, *op. cit.*, p. 159.

⁴⁵ Robert-Lionel Séguin, *La Civilisation traditionnelle de l'"habitant" aux 17e et 18e siècles Fonds matériel*, *op. cit.*, p. 112.

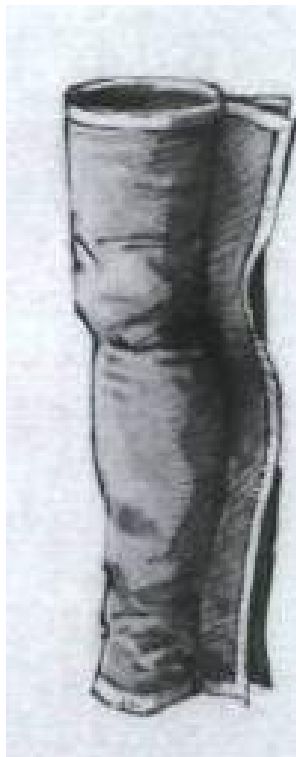


Illustration 18. Détail d'un dessin de Francis Back (BACK, Francis, "S'habiller à la canadienne", *Cap-aux-Diamants*, no. 24, 1991, p. 38.).

C. BAS DU CORPS

Similaire à II.C.

À noter que la culotte peut être remplacée par le brayet, un pagne d'origine autochtone. C'est une bande de laine qui passe entre les jambes et maintenue à la taille par le cordon ou petite ceinture des mitasses. Je recommande la culotte au brayet même pour cette tenue pour des raisons de confort et d'hygiène.



Illustration 19. Détail d'un dessin de Jeff Lebo (DELISLE, Steve, *The Equipment of New France Militia*, 1999, p, 8.).

D. HAUT DU CORPS

Similaire à II.D. quoique le capot bleu serait la meilleure option pour cette tenue.

E. COIFFURES

Similaire à II.E. quoique la tuque rouge serait la meilleure option pour cette tenue.

F. ACCESSOIRES VESTIMENTAIRES

Similaire à II.F.

Il faut des jarrettières de laine⁴⁶ pour maintenir les mitasses en place. Similaire à la ceinture de laine du capot, il est préférable de choisir une couleur franche comme le rouge, le noir, le gris, ...

⁴⁶ Robert-Lionel Séguin, *Le Costume civil en Nouvelle-France*, op. cit., p. 486 et Robert-Lionel Séguin, *La Civilisation traditionnelle de l'"habitant" aux 17e et 18e siècles Fonds matériel*, op. cit., p. 91.

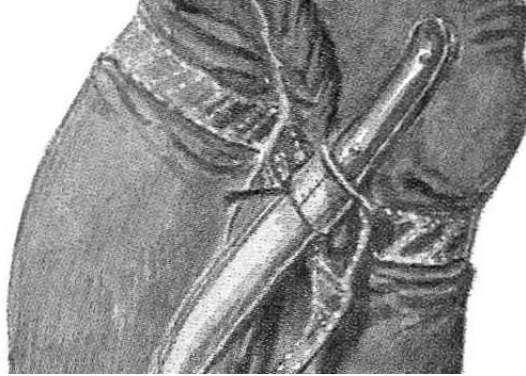


Illustration 20. Détail d'un dessin de Francis Back (CHARTRAND, René, *Le Patrimoine militaire canadien D'Hier à aujourd'hui, tome 1 1000-1754*, Art Global, Montréal, 1993, 239 p. 185.).

G. ARMEMENT

Similaire à I.G.

APPENDICE A

CONVERSION EN OFFICIER DE MILICE

Sous le Régime français, les officiers de milice n'avaient pas d'uniforme et ne faisaient que porter leurs vêtements civils⁴⁷. Leurs seules distinctions sont le port de l'épée (comme c'est aussi le cas pour les nobles et militaires) et du hausse-col⁴⁸.

L'épée et le ceinturon ont déjà été présentés dans les sections *G. Armement* des trois tenues.

Le hausse-col est un croissant de laiton doré porté au cou lorsque l'officier est en service. Cet article est présent dans divers inventaires historiques⁴⁹. Les hausse-cols avaient parfois un écu d'argent illustrant les armoiries du roi de France⁵⁰.

⁴⁷ George F. G. Stanley, *Nos Soldats L'Histoire militaire du Canada de 1604 à nos jours*, Les Éditions de l'Homme, Montréal, 1980, p. 51 et Yves Landry et als., *op. cit.*, p. 215.

⁴⁸ Yves Landry et als., *op. cit.*, p. 215 et René Chartrand, *op. cit.*, p. 154.

⁴⁹ Robert-Lionel Séguin, *La Civilisation traditionnelle de l'"habitant" aux 17e et 18e siècles Fonds matériel*, *op. cit.*, p. 86.

⁵⁰ René Chartrand, *op. cit.*, p. 107.



Illustration 21. Hausse-col porté par un officier de milice lors du siège de Québec (*Hausse-col militaire*, vers 1759, 1993.51815, MCQ (Québec).).

À noter que des officiers de milice pouvaient être armés d'esponton⁵¹ ou demi-pique, c'est une lance servant à démontrer leur rang militaire. C'est une mode présente chez les urbains et il est difficile de trouver un bon modèle alors cet effet n'est pas prioritaire. De plus, l'esponton devait être manipulé d'une façon particulière. Des recherches supplémentaires sur le maniement de l'esponton sous Louis XIV seraient nécessaires.

⁵¹ Yves Landry et *als.*, *op. cit.*, p. 215 et René Chartrand, *op. cit.*, p. 155.



Illustration 22. Officier français armé d'une demi-pique ou esponton (MANESSON-MALLET, Allain, *Les Travaux de Mars ou l'Art de la guerre*, tome 3, 1696, p. 39.).



Illustration 23. Pointe d'esponçon retrouvée dans les ruines du second fort de bois de Chambly (1702-1709). (MIVILLE-DESCHÊNES, François, *Quand ils ne faisaient pas la guerre ou l'aspect domestique de la vie militaire au fort Chambly pendant le régime français d'après les objets archéologiques*, Ottawa, ministre des Approvisionnement et Services Canada, 1987, p. 99.)

Il pourrait être intéressant aussi d'avoir d'autres éléments associés à son rôle militaire tels que :

- une commission d'officier de milice⁵²
- des cartes de la Nouvelle-France⁵³
- une boussole⁵⁴

⁵² Il existe plusieurs exemples de commissions d'officiers de milice dans les collections d'archives et de musées.

⁵³ Il existe plusieurs cartes dans la collection de BANQ et autres ressources.

⁵⁴ Des reproductions de boussole sont disponibles dans certaines boutiques et fournisseurs d'équipement historique.

- une longue-vue⁵⁵
- une reproduction d'arme à feu (mousquet, fusil ou pistolet)
- une corne à poudre ou fourniment

Le rôle des officiers de milice étant d'entraîner les miliciens au maniement des armes⁵⁶, ce pourrait être une animation potentielle. Ainsi, il pourrait être intéressant d'avoir des mousquets de bois (grands pour adultes et petits pour enfants) et des fourniments pour simuler un entraînement de milice. Il serait possible de faire un manuel du maniement du mousquet pour encadrer cette animation avec des recherches supplémentaires.

APPENDICE B

FOURNISSEURS POTENTIELS

Access Heritage

Buffleterie, épée, ...

<https://militaryheritage.com/>

À l'Épée Royale

Ceinturon, épée, ...

<http://www.epeeroyale.com/index.php/>

Historical Twist

Bas, buffleterie, épée, ...

<https://historicaltwiststore.com/>

Jas Townsend

Soulier, bas, jarretières de cuir, ...

<https://www.townsend.us/>

La Culotte du Patriote

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100057131604178>

Loyalist Arms and Repairs

Souliers, buffleterie, épée, ...

<https://www.loyalistarms.ca/>

The Sutler of Mt. Misery

Buffleterie, épée, hausse-col, ..

<https://www.gggodwin.com/>

⁵⁵ Des reproductions de longue-vue sont disponibles dans certaines boutiques et fournisseurs d'équipement historique.

⁵⁶ George F. G. Stanley, *op. cit.*, p. 52 et René Chartrand, *op. cit.*, p. 73.

BIBLIOGRAPHIE

AUDET, Bernard, *Le Costume paysan dans la région de Québec au XVIIe siècle Île d'Orléans*, Leméac, Ottawa, 1980, 214 pages.

BACK, Francis, "Le Capot canadien : ses origines et son évolution aux XVIIe et XVIIIe siècles", *Canadian Folklore Canadien*, vol.10, no. 1-2, 1988, p. 99 à 128.

BACK, Francis, "S'habiller à la canadienne", *Cap-aux-Diamants*, no. 24, 1991, p. 38 à 41.

BACK, Francis, "Un justaucorps du règne de Louis XIV", *Cap-aux-Diamants*, no. 5, automne 1998, p. 54 et 55.

BACK, Francis, "Le Costume des coureurs des bois : le mythe et la réalité", *Cap-aux-Diamants*, no. 76, 2004, p. 15 à 17.

BONNEFOY, François, *Les Armes de guerre portatives en France du début du règne de Louis XIV à la veille de la Révolution (1660-1789) de l'Indépendance à la Primauté*, Librairie de l'Inde, Paris, 1991, 2 tomes.

CHARTRAND, René, *Le Patrimoine militaire canadien D'Hier à aujourd'hui, tome 1 1000-1754*, Art Global, Montréal, 1993, 239 pages.

LANDRY, Yves et als., *Pour le Christ et le Roi La Vie au temps des premiers Montréalais*, Libre Expression et Art Global, Montréal, 1992, 320 pages.

SÉGUIN, Robert-Lionel, *Le Costume civil en Nouvelle-France*, Musée national du Canada, Ottawa, 1968, 330 pages.

SÉGUIN, Robert-Lionel, *La Civilisation traditionnelle de l'"habitant" aux 17e et 18e siècles Fonds matériel*, Fides, Montréal, 1973, 701 pages.

STANLEY, George F. G., *Nos Soldats L'Histoire militaire du Canada de 1604 à nos jours*, Les Éditions de l'Homme, Montréal, 1980, 627 pages.